

## COVID-19 – Foire aux questions Population étudiante

L'administration de l'Université Saint-Paul (USP) continue de suivre l'évolution de la situation concernant la COVID-19. Elle se conforme aux recommandations de Santé publique Ottawa, de Santé publique Ontario et de l'Agence de santé publique du Canada, tout en modifiant ses directives en matière de santé et de sécurité.

En plus de respecter les directives officielles de l'Université en matière de santé et de sécurité, la population étudiante est invitée à se tenir informée et à suivre les recommandations des agences mentionnées ci-dessus.

Si vous avez d'autres questions concernant les protocoles de l'USP relatifs à la COVID-19, veuillez contacter [info@ustpaul.ca](mailto:info@ustpaul.ca).

- [RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX](#)
- [LES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ](#)
- [QUESTIONS SCOLAIRES](#)
- [INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES](#)

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Qu'est-ce que je dois savoir avant de venir sur le campus?

Vous êtes invités à passer l'[auto-évaluation pour la COVID-19](#) préparée par le gouvernement de l'Ontario avant de venir sur le campus. Cela vous aidera à déterminer s'il est sûr pour vous, et pour les autres, de vous présenter sur le campus.

Veillez également vous familiariser avec les directives générales de l'USP en matière de santé et de sécurité pour la COVID-19 :

- Si vous présentez des symptômes de COVID-19, ne venez pas sur le campus. [Subissez un test de dépistage](#) et restez chez vous jusqu'à ce que vous receviez les résultats. Pour en savoir plus, voir «J'ai reçu un résultat positif au test pour la COVID-19. Que dois-je faire?» ci-dessous.
- Sur le campus, tout le monde est tenu de porter un masque ou un couvre-visage dans tous les espaces communs intérieurs.
- Les salles de classe ont été réaménagées pour assurer une distance de deux mètres entre les étudiants – nous comptons sur chacun, chacune d'entre vous pour respecter cette distance physique. Le port d'un masque ou d'un couvre-visage n'est pas obligatoire si la distance physique de deux mètres est respectée. Pour en savoir plus, voir «J'ai des cours sur le campus; les salles de classe sont-elles désinfectées entre les cours?» ci-dessous.
- Lavez-vous les mains aussi souvent que possible. Des stations de désinfection des mains ont également été installées sur le campus.
- Vous devez avoir votre carte étudiante ou d'employé pour avoir accès à la bibliothèque.
- Il ne doit y avoir qu'une seule personne à la fois dans l'ascenseur. Veuillez réserver l'utilisation des ascenseurs aux personnes ayant des difficultés de mobilité.
- Pas plus de deux personnes peuvent se trouver dans les toilettes en même temps – veuillez attendre à l'extérieur, tout en respectant la distance requise de deux mètres, jusqu'à ce que les toilettes se libèrent.
- Lorsque vous mangez à la cafétéria, maintenez une distance physique entre vous – au moins deux mètres de distance en tout temps.

### **Dois-je porter un masque ou un couvre-visage lorsque je me trouve sur le campus?**

Tout le monde est tenu de porter un masque ou un couvre-visage dans les espaces communs intérieurs du campus, notamment la bibliothèque, les couloirs, les escaliers, les toilettes et les ascenseurs.

### **L'Université me fournira-t-elle un masque ou un couvre-visage?**

Les membres de la communauté universitaire doivent fournir leur propre masque ou couvre-visage lorsqu'ils viennent sur le campus.

### **Comment l'Université gère-t-elle le nombre de personnes présentes sur le campus?**

Selon les inscriptions actuelles, l'Université s'attend à ce que moins du quart de la population étudiante se présente sur le campus. Celui-ci dispose de suffisamment d'espace pour permettre à la population étudiante, au corps professoral et au personnel de respecter la distanciation physique.

### **L'Université effectuera-t-elle des recherches de contacts au sein de la communauté de l'USP?**

L'administration de l'université collaborera pleinement avec les autorités de santé publique pour faire appliquer les procédures de recherche de contacts au sein de la communauté de l'USP.

### **J'ai peur d'avoir la COVID-19. Qu'est-ce que je dois faire?**

Si vous ne vous sentez pas bien ou si vous pensez avoir été en contact avec une personne qui a contracté la COVID-19, rendez-vous dans l'un des [centres d'évaluation désignés](#) d'Ottawa pour subir un test de dépistage.

Ne venez pas sur le campus et isolez-vous tant que vous n'aurez pas reçu un résultat confirmé de test négatif.

## **J'ai reçu un résultat positif au test pour la COVID-19. Que dois-je faire?**

Si vous recevez un résultat positif, il est important de coopérer avec Santé publique Ottawa pour la recherche des contacts. De plus, si vous êtes récemment allé sur le campus, veuillez en informer Scott Fowler, Coordonnateur des communications, web et marketing, à [sfowler@ustpaul.ca](mailto:sfowler@ustpaul.ca). Vos informations resteront totalement confidentielles, mais cela nous permettra d'éviter que le virus se propage davantage sur le campus.

## **S'il y a un cas confirmé de COVID-19 sur le campus, la communauté de l'USP en sera-t-elle informée?**

L'administration de l'université tiendra la communauté de l'USP informée s'il y a des cas confirmés de COVID-19 sur le campus. Cette information sera communiquée à la population étudiante par courriel (sur le compte étudiant @uottawa.ca).

Afin de préserver la confidentialité, aucun détail sur la ou les personnes concernées ne sera fourni.

La recherche des contacts relève de la responsabilité de Santé publique Ottawa.

## LES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ

### **L'Université est-elle ouverte?**

Oui, l'Université est ouverte. Toutefois, dans la mesure du possible, nous invitons les gens à accéder à ses services à distance.

### **La bibliothèque est-elle ouverte?**

La bibliothèque est ouverte, mais des protocoles spéciaux ont été mis en place pour assurer la sécurité des usagers et du personnel.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : [https://ustpaul.ca/fr/les-services-de-la-bibliotheque-pendant-la-pandemie-de-covid-19\\_7159\\_719.htm](https://ustpaul.ca/fr/les-services-de-la-bibliotheque-pendant-la-pandemie-de-covid-19_7159_719.htm)

### **Puis-je prendre un rendez-vous avec le Service des finances?**

Vous pouvez organiser un rendez-vous téléphonique avec le Service des finances en envoyant un courriel à [finance@ustpaul.ca](mailto:finance@ustpaul.ca). N'oubliez pas d'indiquer votre nom, votre numéro d'étudiant ainsi qu'une brève description de votre demande.

### **La résidence est-elle ouverte?**

Oui, la résidence demeure ouverte. Des protocoles sont en place pour assurer la santé et la sécurité des locataires et du personnel, notamment une réduction de la capacité d'accueil, la fermeture des aires communes et un nettoyage accru dans les zones de grande circulation (p. ex., le hall, les portes, les ascenseurs, etc.).

Pour plus d'informations, visitez le site [residencesaintpaul.ca](http://residencesaintpaul.ca) ou composez le 613 236-3131.

### **Que se passe-t-il si un étudiant ou une étudiante qui habite dans la résidence de l'USP reçoit un résultat positif au test pour la COVID-19?**

La résidence de l'USP est administrée par Campus Living Centres (CLC).

Pour plus d'informations, veuillez contacter le directeur de la résidence, par téléphone au 613 236-3131 ou par courriel à [clcustpaul@campuslivingcentres.com](mailto:clcustpaul@campuslivingcentres.com).

## **Comment puis-je avoir accès à un soutien en matière de santé mentale?**

Si les circonstances actuelles ont créé chez vous un sentiment d'accablement ou d'anxiété, sachez que des conseils gratuits et confidentiels sont disponibles. Même si elle est désormais offerte par vidéoconférence, l'aide est à votre portée, en tout temps. Pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec Mélodie Mayer par courriel ([mmayer.psychotherapy@gmail.com](mailto:mmayer.psychotherapy@gmail.com)) ou par téléphone (613 706-6393).

## QUESTIONS SCOLAIRES

**Je me suis inscrit à mon cours; comment puis-je vérifier si ma section de cours a lieu en ligne ou sur le campus?**

Pour vérifier le mode de prestation de vos cours, procédez comme suit :

1. Rendez-vous sur [uoCampus](#) et sélectionnez **Libre-service**.
2. Sous **Inscriptions**, cliquez sur **Votre horaire cours**.
3. Sélectionnez le trimestre d'automne 2020.
4. La liste de vos cours s'affichera. Pour en savoir plus sur un cours, cliquez sur le code dans la colonne **Section**.
5. Dans la boîte **Détails cours**, le **mode d'enseignement** vous indiquera si le cours se donne en personne ou en ligne.

**Quelles sont les différences entre les cours à distance et les cours en ligne?**

*Cours à distance* : ce type de cours est diffusé en direct (en mode synchrone) par le professeur via la plateforme de gestion des apprentissages et nécessite votre présence au moment où le cours est programmé.

*Cours en ligne* : ce type de cours est préenregistré et proposé uniquement en ligne (en mode asynchrone) via la plateforme de gestion des apprentissages. Les cours préenregistrés pour les cours en ligne sont disponibles à tout moment.

Pour plus d'informations sur les différentes modalités d'enseignement, veuillez [cliquer ici](#).

### **Comment puis-je accéder à mes cours en ligne?**

Vous pouvez accéder à Brightspace au <https://uottawa.brightspace.com/>. Votre nom d'utilisateur et votre mot de passe sont les mêmes que ceux de votre compte uoCampus et de votre compte de courriel (@uottawa.ca).

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez réinitialiser votre mot de passe en remplissant [le formulaire de demande du Centre de services](#). Vous pouvez également appeler le Service de l'informatique et des communications de l'Université d'Ottawa au 613-562-5800, poste 6555.

### **J'ai des questions au sujet de mes cours et de la procédure d'inscription, à qui puis-je m'adresser?**

Les étudiants spéciaux de premier et deuxième cycles qui ont des questions ou des préoccupations concernant les cours proposés ou le processus d'inscription sont invités à communiquer avec le Bureau du registraire à [registraire@usptaul.ca](mailto:registraire@usptaul.ca).

Les étudiants inscrits à un programme d'études particulier sont priés de contacter leur faculté ou leur conseiller académique. Pour contacter votre conseillère aux études, [cliquez ici](#).

### **J'ai des cours sur le campus; les salles de classe sont-elles désinfectées entre les cours?**

Les salles de classe seront désinfectées quotidiennement, mais les étudiants sont invités à désinfecter leur bureau avant et après un cours. Du désinfectant et des chiffons seront disponibles dans toutes les salles de classe.

### **Les étudiants sont-ils tenus de porter un masque pendant les cours?**

Le port du masque est recommandé dans les salles de classe, mais il n'est pas obligatoire lorsque la distance physique est maintenue.



## **Comment la session d'hiver 2021 sera-t-elle affectée?**

L'USP continuera de suivre les recommandations des autorités de santé publique pour la planification du trimestre d'hiver 2021.

L'administration de l'université continuera à tenir la communauté de l'USP informée au fur et à mesure que des décisions seront prises.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Comment puis-je me protéger contre la COVID-19?](#)

[Comment puis-je réduire au minimum mon exposition à la COVID-19 lorsque je sors?](#)

[Quels sont les symptômes de la COVID-19?](#)

[Où puis-je subir un test de dépistage pour la COVID-19 à Ottawa?](#)

[Après le dépistage...](#)